



AGENDA

*Séances sans public en
grande salle des séances*

Lundi 5 juillet

—15h : **Marc Gentilini**,
ancien président de
l'Académie de médecine :
L'arnaque en santé.

*Vacances des
académiciens*

*Reprise des travaux lundi
13 septembre 2021*



DÉPÔT D'OUVRAGE

Aucun dépôt d'ouvrage



LUNDI 28 JUIN

Pollution lumineuse, pollution visuelle, pollution de l'esprit


Jean-Louis Dufier, membre de l'Académie nationale de Médecine

Contrairement aux autres sources de pollution, les agressions lumineuses, visuelles et celles de l'esprit liées aux nouvelles sources de lumière artificielle ne sont pas souvent dénoncées. Or la rétine et le cerveau y sont constamment exposés, parfois même à notre insu. Comment se fait-il que la bienfaisante lumière, qui a fasciné les hommes depuis la nuit des temps au point de lui conférer une essence divine, se soit muée en une redoutable pollueuse ?

La rétine, réceptrice des photons lumineux, assume deux fonctions : la fonction visuelle et la régulation du cycle veille-sommeil, encore appelé cycle circadien, grâce à certaines cellules photoréceptrices. Les photo-pigments contenus dans ces photorécepteurs sont consommés le jour et régénérés la nuit. Le respect du rythme circadien, plongeant de nuit la rétine dans une obscurité totale, est donc fondamental pour leur régénération. En outre, dans l'obscurité, la mélatonine plonge l'organisme dans le sommeil ; mais au moindre rayon lumineux, la mélanopsine est stimulée, bloque la sécrétion de la mélatonine et met l'organisme en état de veille. Son rôle est donc majeur dans la régulation du cycle veille-sommeil. Enfin, l'apparition d'une nouvelle technologie avec les LEDs (Diodes électroluminescentes) expose la rétine à un nouveau type de lumière. L'atout majeur de la technologie LED est son efficacité énergétique, avec seulement 15% de dispersion de l'énergie des ampoules en chaleur (contre 90% pour les ampoules à incandescence) et une durée de vie beaucoup plus longue (de l'ordre de 50 000 heures). Toutefois, leur composition spectrale, proche du rayonnement ultra-violet, et leur présence dans tous les domaines de notre vie font naître des préoccupations. Nos yeux sont ainsi exposés à une pollution lumineuse provenant des enseignes lumineuses, de l'éclairage urbain permanent, des phares automobiles et, surtout, des écrans de télévision, ordinateurs, tablettes et surtout smartphones. Ceux-ci, initialement destinés à l'audition, sont devenus d'un usage presque exclusivement visuel. Il résulte de cette pollution lumineuse deux conséquences néfastes : la phototoxicité pour la rétine et la dérégulation du cycle veille-sommeil. L'exposition à la lumière artificielle la nuit entraîne une désynchronisation du rythme veille-sommeil et la perturbation de la sécrétion nocturne de la mélatonine. Les conséquences sont des troubles mineurs, tels que l'insomnie chronique, la fatigue persistante, des troubles de la mémoire ou de l'humeur, mais aussi une diminution de la vigilance augmentant les risques d'accidents de la route et du travail, ou encore les risques cardio-vasculaires ou de cancer du sein. Les travailleurs de nuit, mais aussi les adolescents qui utilisent leurs écrans tard dans la nuit y sont particulièrement exposés.

La pollution visuelle est la conséquence des images qui dégradent quotidiennement notre environnement : enseignes, panneaux d'affichage, intrusion de spots publicitaires, jeux vidéo. Si les nouvelles technologies de l'information sont une source de culture et de connaissances, l'utilisation trop précoce des écrans (avant deux ans) et trop intense (plus de deux heures par jour) favorise le développement de la myopie. Elle expose aussi au manque de sommeil, aux troubles de l'attention mais aussi au grignotage et à l'obésité. Enfin, elle expose à l'exploitation des données personnelles, au ciblage par la publicité voire au cyberharcèlement. Le risque de formatage des esprits est réel. Cette pollution de l'esprit s'illustre particulièrement dans la publicité et les médias. L'usage des messages subliminaux y est interdit, même si l'efficacité de ces techniques n'est pas prouvée.

Ainsi, par de mauvais usages, la lumière peut devenir une redoutable pollueuse. L'exposition à de nouvelles sources lumineuses artificielles comportant une forte émission de lumière bleue, proche du rayonnement ultra-violet dont on connaît la phototoxicité pour la rétine, est particulièrement délétère. Elle constitue un des facteurs majeurs de la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA). Son usage inapproprié la nuit empêche la régénération nocturne des pigments visuels et perturbe le cycle veille-sommeil. Enfin, les images qu'elle véhicule frôlent parfois le harcèlement visuel. La surinformation n'est pas loin de la désinformation et pourrait conduire à une sorte de cécité mentale.

À l'issue de sa communication, J.L. Dufier a répondu aux questions et observations que lui ont adressées **A. Vacheron, H. Korsia, M. Bastid-Bruguère, J.C. Trichet, X. Darcos, Ph. Levillain, D. Andler, R. Brague, M. Pébereau, J. Baechler.** 

EN REVUE

Pour son numéro d'été (n°174, été 2021), la revue *Commentaire* de **Jean-Claude Casanova** publie un article de **Xavier Darcos**, « *Tu vate eris* » consacré à l'anthologie bilingue de la poésie latine parue dans la bibliothèque de la Pléiade (Gallimard, 2020), un article de Guillaume Cuchet consacré au dernier ouvrage de **Jean-Robert Pitte**, « *La "protestantisation" de la culture catholique* », un article de **Jean-Claude Trichet** « *Améliorer la responsabilité de la Banque centrale européenne* », et un article d'**Yves Gaudemet**, « *La Laïcité en droit français* », qui dresse l'histoire de la notion juridique de laïcité inscrite depuis 1946 dans la Constitution.

DANS LA PRESSE ET SUR LES ONDES

Mercredi 23 juin, M. **Trichet** a conversé avec Larry Summers, ancien Secrétaire américain du Trésor. Cette conversation, organisée par l'*Atlantic Council Global Leadership Circle* basé à Washington, portait sur la situation de l'économie mondiale dans une perspective de moyen terme. Le lendemain, jeudi 24 juin, M. Trichet a participé à l'émission « The Debate » de *France24* (canal anglais) sur les cryptomonnaies et les cryptoactifs. Il a expliqué pourquoi les instruments comme le bitcoin ne pouvaient pas être considérés comme des monnaies, mais comme des actifs spéculatifs [▶](#). Vendredi 25 juin, il est intervenu, dans le cadre d'une réunion organisée par l'Association Euro50, sur la politique monétaire des Banques centrales des pays avancés.

De passage à Saint-Étienne pour marquer le 18 juin 2021 et inaugurer une exposition consacrée aux deux venues du général de Gaulle en terres stéphanoises en 1948 et en 1959, **Éric Roussel** a donné une interview au *Petit Bulletin de Saint-Étienne* : « *Il y a deux personnages chez de Gaulle* » [▶](#). Dans ses deux discours, note-t-il, le Général a insisté sur « *la nécessité de redressement notamment financier, via des réformes profondes. Cela revêt une résonance actuelle* ».

Robert Kopp a été invité, avec d'autres spécialistes de Baudelaire et des artistes, à livrer sa vision de Baudelaire dans le documentaire « *Baudelaire : moderne et antimoderne* » – titre d'un cours d'Antoine Compagnon en 2012 au Collège de France –, diffusé vendredi 25 juin sur France 5 pour les 200 ans de la mort du poète (92' [▶](#)).

La presse a abondamment présenté et commenté le rapport (509 p.) sur les grands défis économiques remis par **Jean Tirole** et Olivier Blanchard mercredi 23 juin au président de la République : le jour-même, *Challenges* titre « *Les économistes au chevet de l'économie post-covid* » [▶](#), *Le Monde* « *Changement climatique, inégalités et retraites : les recommandations d'un comité d'économistes à Emmanuel Macron* » [▶](#), *La Croix* : « *Retraites : le rapport Tirole-Blanchard relance le débat sur la réforme* » [▶](#). *L'Express* lui consacre son éditorial « *Rapport Blanchard-Tirole : l'heure de la réforme a sonné !* » [▶](#) et un entretien avec les deux économistes, « *Quelles réformes pour l'économie de demain ?* » [▶](#) ; *Le Point* titre « *Jean Tirole et Olivier Blanchard : ces réformes impopulaires qu'il faudrait faire* » [▶](#) ; *Les Échos* publient un dossier, « *Le rapport Tirole-Blanchard sur les grands défis économiques* », croisant les analyses des commentateurs et une tribune signée par les deux économistes [▶](#), également reprise dans *Le Monde* jeudi 24 juin : « *Nous plaçons pour l'adaptation du système de retraite à l'augmentation de l'espérance de vie* » [▶](#). Lundi 28 juin, *La Croix* revenait sur le projet élyséen, au lendemain des régionales, de renouer avec l'élan réformateur incarné par Emmanuel Macron, en repoussant l'âge légal de départ à la retraite, une proposition du rapport présenté par leurs auteurs comme « *une boîte à outils* » au service de tous, y compris des futurs candidats aux élections présidentielles : « *Réforme des retraites : l'Élysée envisage un recul de l'âge légal à 64 ans* » [▶](#). Le même jour, *Contrepoints*, d'inspiration libérale, critique, dans « *Rapport Tirole-Blanchard et impôt sur les successions : malchance pour tous* », des orientations favorables à l'intervention de l'État dont la proposition d'augmenter le rendement fiscal de l'impôt sur les successions pour réduire l'inégalité des chances [▶](#). Sur les ondes, **Jean Tirole** était jeudi 24 juin l'invité du grand entretien de 8h20 sur *France Inter* – « *On peut avoir croissance et diminution de CO2* » (25' [▶](#)) – et de « *Jean Tirole, des réformes pour la croissance* », dans « Entendez-vous l'éco » sur *France Culture* (58' [▶](#)), radio qui lui consacrait le 26 juin un billet de Marie Viennot, regrettant « *Les absents du rapport Blanchard-Tirole* » [▶](#). Rapport, synthèse et chapitre introductif : [▶](#).

Vendredi 25 juin, dans *Le Figaro*, **François d'Orcival** consacre une chronique au 8^{ème} président de la République iranienne depuis 1979, Ebrahim Raïssi : « *En Iran, un président bien mal élu* » [▶](#). Ce président « ultraconservateur », qui devrait succéder au guide suprême Ali Khamenei le moment venu, n'a recueilli que 17,8 millions de voix sur 28 millions de votants. Pourra-t-il parvenir à reprendre à Vienne la négociation interrompue sur le nucléaire ?

Jeudi 24 juin, dans *Le Figaro*, dans un dossier consacré à la culture « woke », l'article « *La culture woke à l'assaut d'Homère et de Platon* » revient sur la décision prise par l'Université de Princeton de rendre le grec et le latin facultatifs en lettres classiques. Le journal a recueilli le commentaire d'hellénistes et de **Jean-Robert Pitte**, indignés par la vision identitaire et caricaturale du woke [▶](#).

À SAVOIR

Bernard Stirn et **Pierre Delvolvé** ont pris part au Colloque « L'oralité dans le procès administratif » qui s'est tenu jeudi 24 et vendredi 25 juin à Orléans (programme [▶](#)). Bernard Stirn est intervenu le premier jour sur « *La place de l'oralité au Conseil d'Etat. Du bon usage de l'oralité devant le juge administratif* » [▶](#) et Pierre Delvolvé a clos le colloque en livrant « *En guise de conclusion(s) – Le renouveau de l'oralité devant les juridictions administratives : bilan et perspectives* ».